

PROCÈS VERBAL DE VÉRIFICATION AVANT (RE)MISE EN SERVICE DE L'ÉCHAFAUDAGE

(Obligatoire selon l'arrêté du 21/12/2004)

La vérification d'un échafaudage est de la responsabilité de l'utilisateur

Nom du Donneur d'Ordre (DO)/utilisateur :

Chantier :

Localisation de l'échafaudage sur chantier :

Nom de l'entreprise installatrice :

1) EXAMEN D'ADEQUATION

Descriptif des travaux :

L'échafaudage est approprié aux travaux qu'il prévoit d'effectuer ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'échafaudage définies par le fabricant : oui non

2) EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION

L'échafaudage est monté et installé de façon sûre : *(rayer la mention inutile)*

- conformément à la notice d'instructions du fabricant oui non
OU
- (lorsque la configuration de montage ne correspond pas à un montage prévu par la notice) en tenant compte de la note de calcul n° et conformément au plan de montage n° établi par une personne compétente.

oui non

3) EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION

Les éléments constitutifs de cet échafaudage sont dans un bon état de conservation au sens de l'arrêté du 21 décembre 2004 :

oui non

VISA DE MISE (ou remise) EN SERVICE

Le Donneur d'Ordre/utilisateur atteste avoir réalisé les 3 examens.

Représentant pour le DO/utilisateur

Nom/prénom :

Date/heure :

Visa :

Cas d'utilisation partagée de l'échafaudage

Société autorisée par le DO	Responsable pour la société	Date	Visa de co-responsabilité

INSTALLATION

Nom/logo de l'installateur :

Nom et adresse du chantier :



Structure :

Marque et type d'échafaudage :

Longueur : ... largeur : ... hauteur du dernier plancher :

Nombre de niveaux de planchers :

Type d'accès :

Structure grutable :

oui non

Structure : nue filet bête

Chargement :

Classe de l'échafaudage selon la norme NF EN 12811-1 :

Echafaudage pouvant supporter* une charge d'exploitation de :

1 niveau de plancher chargé à 100%: daN/m²

1 niveau de plancher immédiatement sup ou inf chargé à 50% : daN/m²

* sauf dispositions particulières, auquel cas voir document n° :

Surcharge ponctuelle éventuelle : daN

Sur ... plancher(s)/console(s) situé(s) à : m du sol

Stabilisation :

Nombre d'amarrages : ...

lest autostable autre :

L'échafaudage est monté selon :

la notice technique

Ou le plan n° ET la note de calcul n° du

Stabilité conforme :

oui non

Appuis et répartitions conformes :

oui non

Absence de déformation permanente ou de corrosion significative des éléments de la structure :

oui non

Représentant pour l'installateur

Nom/prénom :

Date/heure :

Visa :

Information à l'Entreprise Donneur d'Ordre (DO)/utilisateur

A compter de ce jour, le DO/utilisateur est responsable de l'échafaudage jusqu'au démontage par l'installateur. Le DO/utilisateur assure le gardiennage, l'entretien et est tenu à l'exécution des vérifications pertinentes décrites dans l'arrêté du 21 décembre 2004 relatif aux vérifications des échafaudages.

Seul l'installateur est autorisé à modifier l'échafaudage à la demande et sous la responsabilité du donneur d'ordre/utilisateur.